

SAINT HUMFROI, ÉVÊQUE DE THÉROUANNE ET CONFESSEUR

(871)

Fêté le 8 mars

Humfroi embrassa d'abord la vie monastique au monastère de Prüm, dans les Ardennes. Bientôt l'excellence de ses vertus l'appelant à la dignité épiscopale, il succéda à saint Folquin, évêque du pays des Morins. Il fut à la hauteur de cette sublime fonction; mais contraint par les invasions des Normands, qui désolaient alors la France presque entière, d'abandonner Théroouanne, siège de son évêché, il forma la résolution de renoncer pour toujours à l'épiscopat. Il consulta le pape de Rome Nicolas 1^{er}, pour savoir s'il pouvait passer dans un monastère ce qui lui restait de temps à vivre; mais il obtint cette réponse, que s'il est périlleux d'abandonner le vaisseau quand il navigue sur une mer tranquille, combien l'est-il davantage, lorsqu'il est battu par les vents et les flots.

L'homme de Dieu céda à ce conseil; son courage se ranimant, il retourna sans hésiter au milieu de ses ouailles, bien résolu de ne plus les abandonner dans ces circonstances critiques. Il rassembla ceux que la crainte des barbares avait dispersés, se servit des maux qu'ils avaient soufferts comme de motifs pour les porter à la piété, et releva les églises que la fureur des Normands avait renversées. La neuvième année de son épiscopat, cédant aux vœux du clergé et du peuple, et principalement aux prières des moines, il accepta le gouvernement de l'abbaye de Saint Bertin; mais, deux ans après, il s'en démit sans regret par l'ordre du roi – Charles le Chauve y envoya, avec des hommes d'armes, un abbé de son choix.

Humfroi assista aux conciles d'Aix-la-Chapelle et de Soissons (862); et il souscrivit à la lettre que ce concile adressa au pape de Rome, Nicolas 1^{er}. Il fit célébrer dans son diocèse, avec la solennité convenable, la fête de la Dormition de la Mère de Dieu, fête que les Morinois n'observaient pas encore (comme d'ailleurs le restant de l'Occident, avec le faste qu'elle avait en Orient). Il rendit son âme à Dieu le 8 de mars, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Son corps fut enseveli dans l'église cathédrale de Théroouanne qu'il avait relevée de ses ruines; cent trente-six après son endormissement, ses reliques furent transférées solennellement par le Jean, évêque de Théroouanne, et déposées près de l'autel de la Mère de Dieu. La ville de Théroouanne ayant été ruinée de fond en comble, les mêmes reliques furent portées, avec celles de saint Maxime, à Ypres, où elles furent conservées. Les reliques d'Ypres ont été détruites par les gueux en 1563, seul le chef fut préservé, à Saint-Omer.